

SITE NATURA 2000 I11

Cembraie, lacs, pelouses et tourbières de Belledonne :
de Chamrousse au Grand Colon



Comité de Pilotage

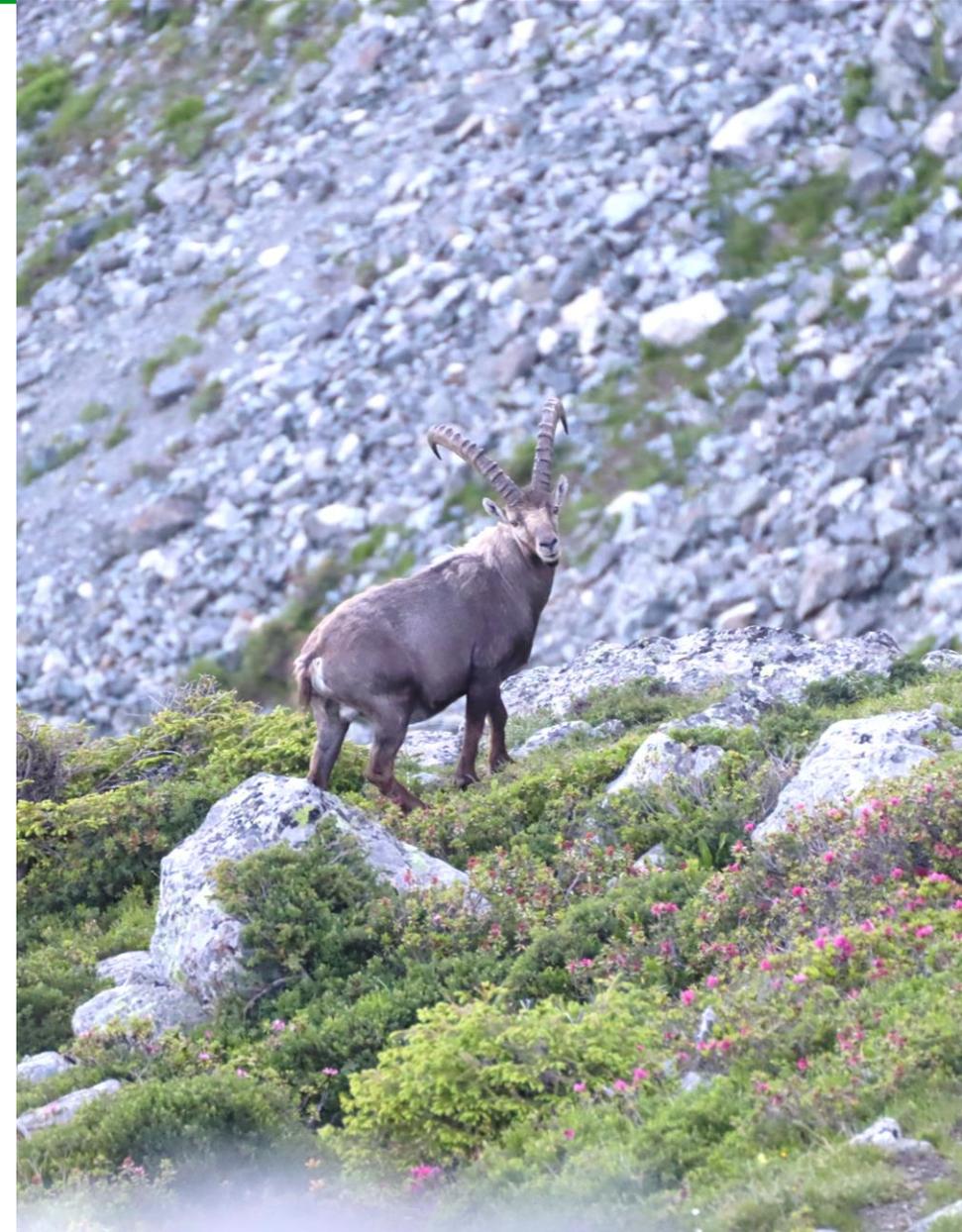


12 décembre 2023
Mairie de Revel



Ordre du jour

- Introduction et tout de table
- Rappels sur Natura 2000
- Point d'actualité sur la nouvelle politique Natura 2000 de la Région AuRA
- Bilan de l'animation 2023
- Perspectives pour 2024
- Echanges



SITE NATURA 2000 I11

Cembraie, lacs, pelouses et tourbières de Belledonne :
de Chamrousse au Grand Colon



Rappels sur Natura 2000

En bref

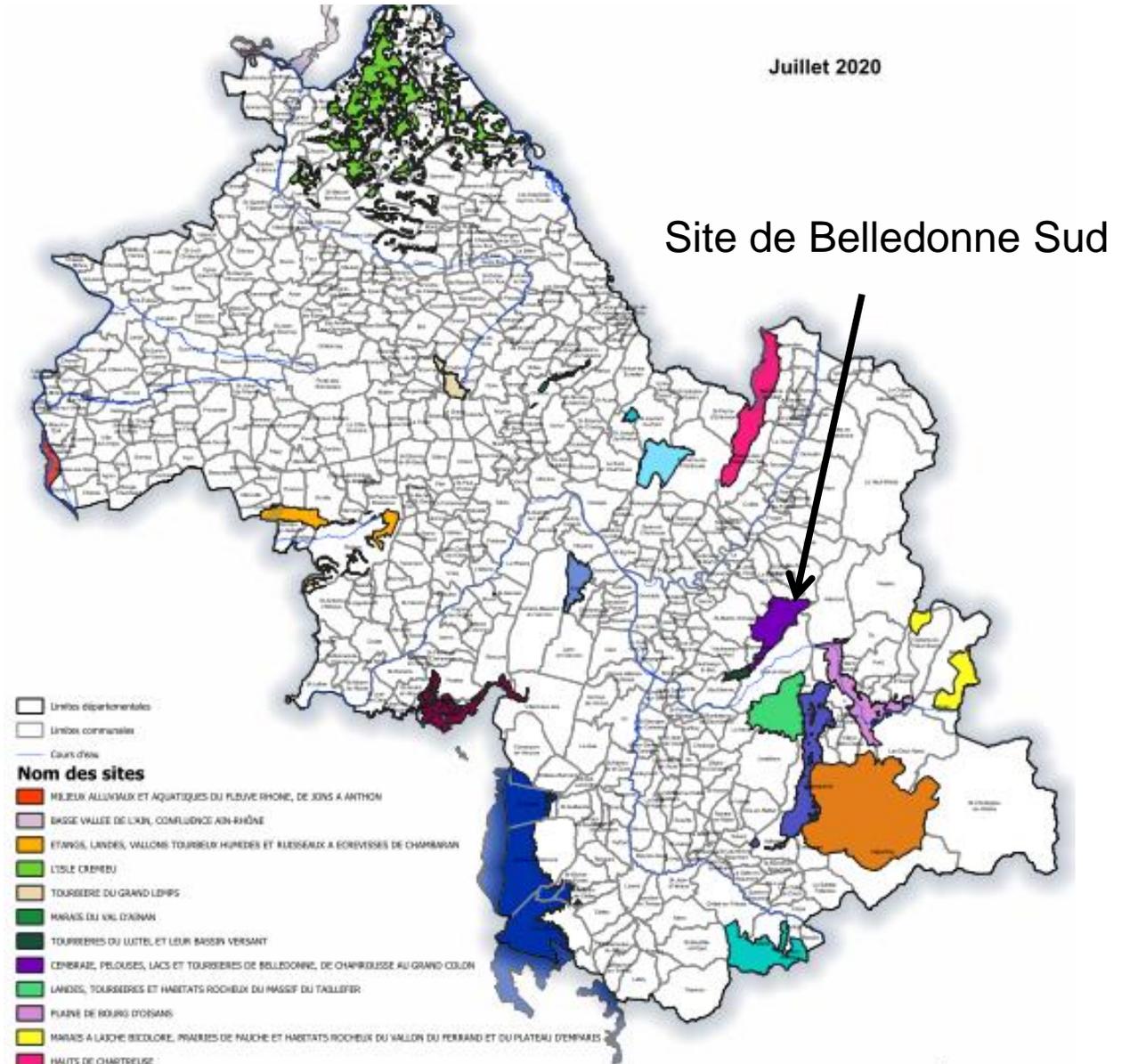
Natura 2000 est un réseau européen de sites remarquables, s'appuyant sur les espèces classées en Annexes des Directives Habitat Faune Flore et Oiseaux.

→ Actions **volontaires** (contrats, charte, animation du DOCOB)

→ Volet **réglementaire** : évaluation des incidences pour les projets (notamment ouverture/modification de sentiers ou de voies d'escalade, manifestations sportives)

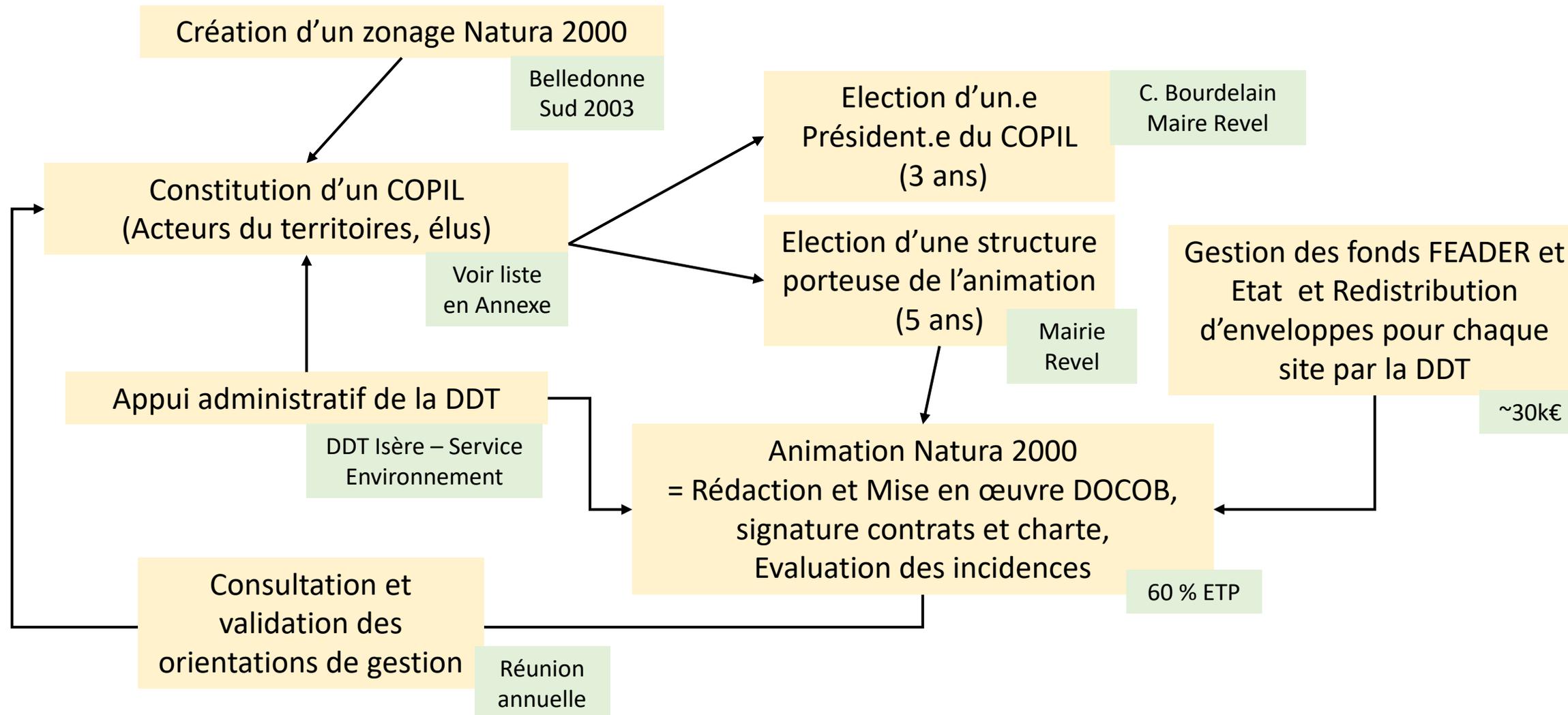
L'objectif est de fédérer les acteurs autour des enjeux de biodiversité de leur territoire

26 sites en Isère (12% de la surface)

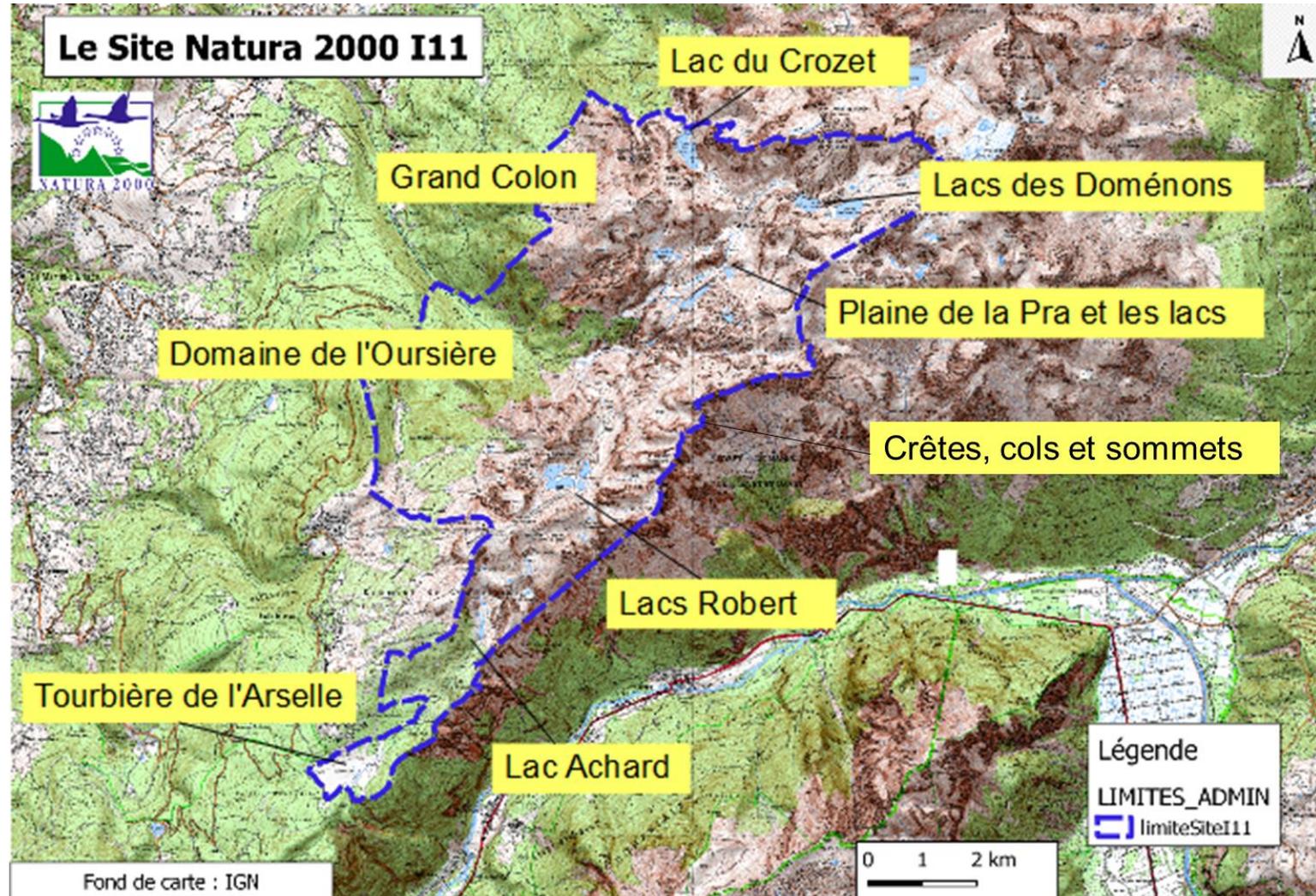




Fonctionnement actuel



Le site Belledonne Sud



Les milieux naturels

Habitats d'intérêt communautaire du site
Natura 2000 Belledonne Sud



Légende

Habitats Naturels

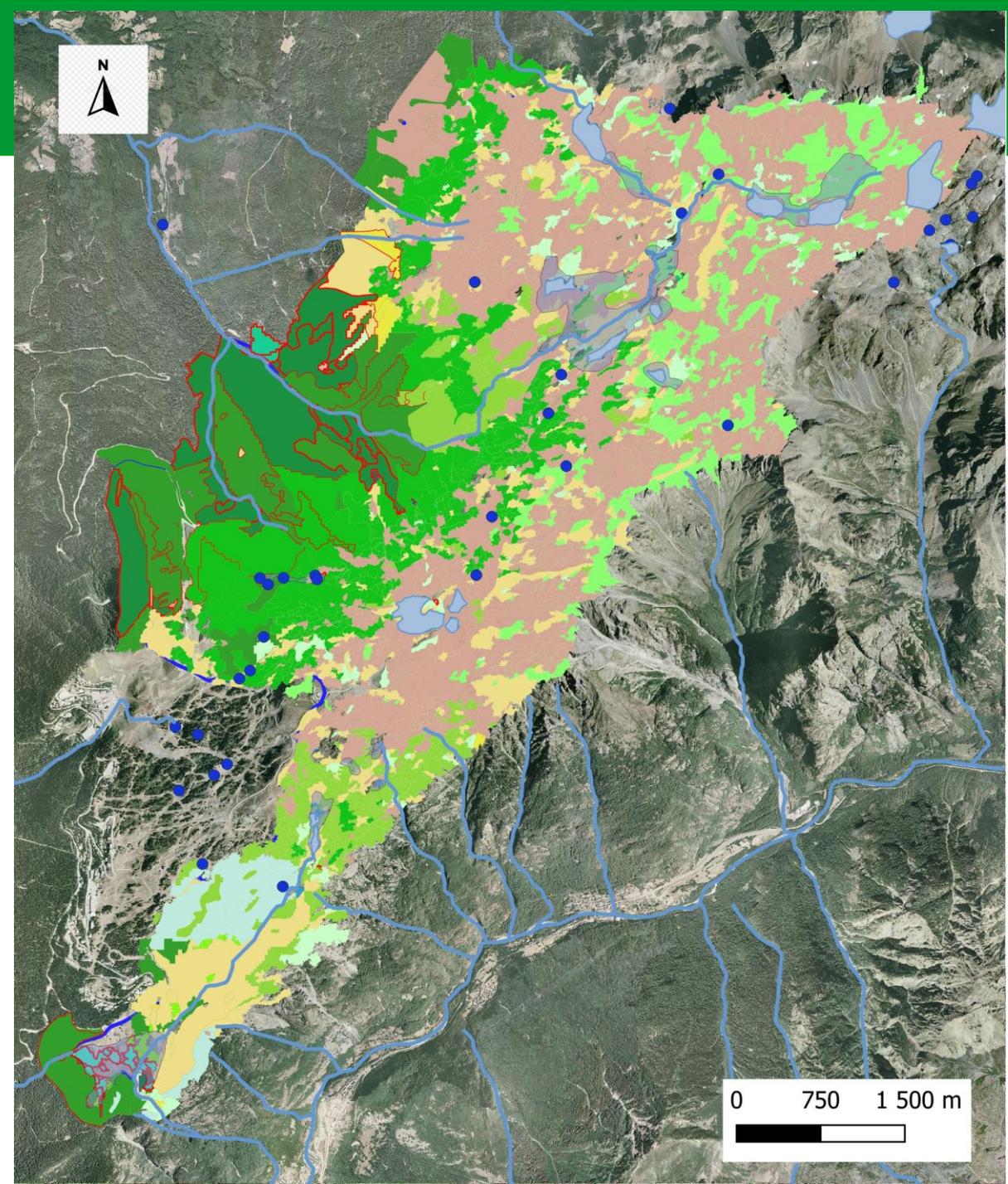
- Zones humides ponctuelles
- Zones humides répertoriées

Habitats d'intérêt communautaire et prioritaires

- Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes
- Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival
- Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin
- Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior
- Forêts alpines à Larix decidua et/ou Pinus cembra
- Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion
- Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata
- Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
- Landes alpines et boréales
- Landes sèches européennes
- Pelouses boréo-alpines siliceuses
- Pelouses calcaires alpines et subalpines
- Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
- Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée
- Roches siliceuses avec végétation pionnière
- Tourbières basses alcalines
- Tourbières boisées
- Tourbières de transition et tremblantes
- Tourbières hautes actives

**24 habitats naturels
d'intérêt communautaire,
dont 5 d'intérêt prioritaire**

**1 993 hectares, soit 73% de
la surface du site.**



Faune et Flore

Annexe II

La buxbaumie verte
(*Buxbaumia viridis*)



Le minioptère de Schreibers
(*Miniopterus schreibersii*)



Autres espèces d'intérêt communautaire :

- Loup gris - *Canis lupus* (Annexe V)
- Bouquetin des Alpes - *Capra ibex* (Annexe V)
- Lièvre variable - *Lepus timidus* (Annexe V)
- Mouflon Méditerranéen - *Ovis gmelini musimon* (Annexe IV)
- Chamois - *Rupicapra rupicapra* (Annexe V)
- Plusieurs chauves-souris (Annexe IV)
- Grenouille rousse - *Rena temporaria* (Annexe V)
- Ancolie des Alpes - *Aquilagia alpina* (Annexe IV)



Mouflons



Ancolie des Alpes - Gentiana

Faune et Flore

Oiseaux en Annexe I de la DO :

- Des **galiformes de montagne** : **Tétras-lyre** - *Tetrao tetrix* ; **Perdrix bartavelle** - *Alectoris graeca* ; **Lagopède alpin** - *Lagopus muta*
- Des **rapaces** : **Aigle Royal** - *Aquila chrysaetos* ; **Grand-duc d'Europe** - *Bubo bubo* ; **Chevêchette d'Europe** - *Glaucidium passerinum* ; **Vautour fauve** - *Gyps fulvus*

Espèces protégées (FR, RA ou 38)

- **Flore** : **Androsace de Vandelli** - *Androsace vandellii* ; **Cardamine de plumier** - *Cardamine plumieri* ; **Drosera à feuille ronde** - *Drosera rotundifolia* ; **Rhapontique scarieux** - *Stemmacantha rhapontica*
- **Faune** : **Triton alpestre** - *Ichthyosaura alpestris* ; **Bec croisé des sapins** - *Loxia curvirostra* ; **Casse-noix moucheté** - *Nucifraga caryocatactes*



SITE NATURA 2000 I11

Cembraie, lacs, pelouses et tourbières de Belledonne :
de Chamrousse au Grand Colon



Point d'actualité sur la nouvelle politique Natura 2000 de la Région AuRA



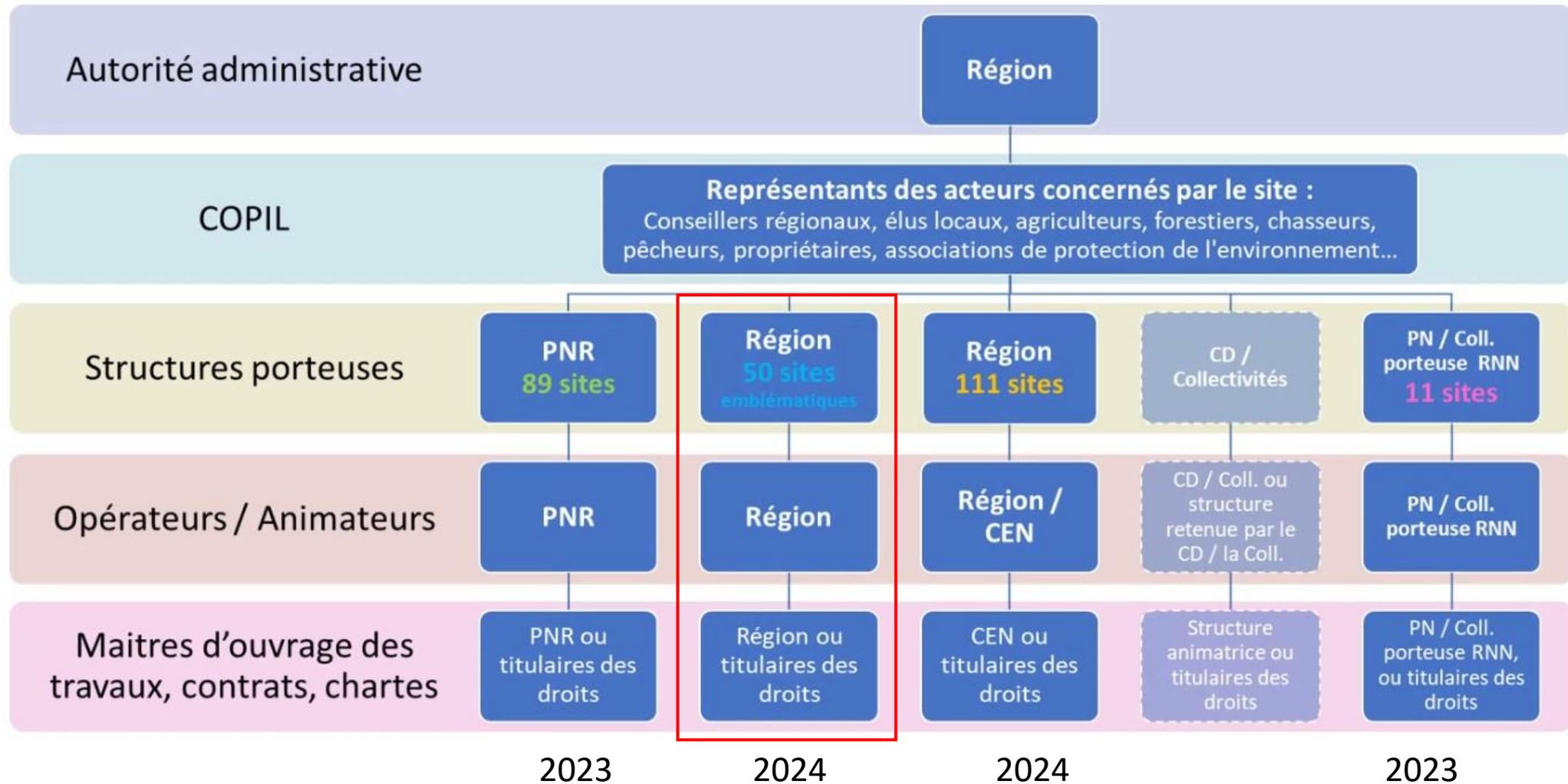
Passage Etat – Région

- Suite à la **Loi 3DS**, la compétence de gestion des sites Natura 2000 a été transférée des services de l'Etat (DDT) aux Régions, depuis le 01/01/2023.
- Les Régions deviennent donc l'**autorité administrative des sites Natura 2000**, elles sont désormais compétentes pour :
 - constituer les COPIL des sites,
 - présider les COPIL, à défaut de collectivités territoriales volontaires pour assurer la présidence
 - instruire les demandes de subventions (fonds FEADER),
 - signer les contrats Natura 2000 conclus avec les propriétaires et/ou gestionnaires de terrains

La **Région AURA** a fait le choix de réorganiser la stratégie régionale Natura 2000 impliquant d'importants changements structurels et opérationnels. Les principales orientations ont été votées lors de l'Assemblée Plénière de la Région des 29 et 30 juin 2023.

Pas de concertation avec les acteurs locaux malgré plusieurs courriers individuels et communs

Nouvelle organisation





Implications pour Belledonne Sud

- **Site emblématique** géré directement par la Région
- Mise en place nouvelle organisation au **1^{er} janvier 2025** (2^e vague)
- **2024 identique à 2023** en terme d'animation (demandes de subventions à faire jusqu'au 31/01/2024)
- **Fin 2024** : reconstitution d'un COPIL par la Région, élection du Président et « élection » de la structure porteuse de l'animation
- **1 ETP pour plusieurs sites**, recrutement animateur/trice (pas de transfert direct), *a priori* hébergement du poste conventionné avec une collectivité locale
- **Question en suspens** : avec quel(s) site(s) Belledonne Sud sera géré ? Où sera basé l'animateur.ice ? Quelle enveloppe pour l'animation ?

SITE NATURA 2000 I11

Cembraie, lacs, pelouses et tourbières de Belledonne :
de Chamrousse au Grand Colon

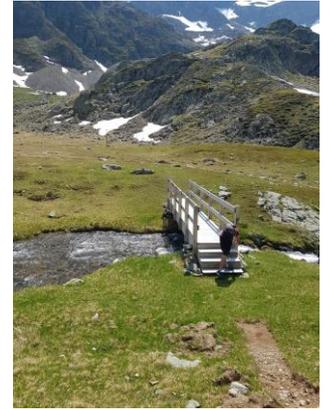


Bilan animation 2023

**Animation 60% temps plein
+ 100h sensibilisation
1 stagiaire 2 mois
1 stagiaire qq jours en septembre**

Actions non réalisées / terminées

- **BELL_01** : Création de passerelles de franchissement de cours d'eau
- **BELL_04** : Mise en place de systèmes de franchissement des secteurs humides les plus sensibles
 - Deux déjà réalisées, pas de besoin d'autres pour l'instant
- **BELL_06** : Etude du fonctionnement du lac Achard
- **BELL_07** : Concertation avec les AAPPMA pour la mise en place de postes de pêche et la mise en œuvre des préconisations de l'étude de 2008 sur les lacs Crozet, Merlat et Domeynon
 - Réunions en 2020, 2021 et 2022
- **BELL_08** : Etude des populations de Lagopède
 - Pas d'enjeu sur cette fiche action
- **BELL_13** : Inventaire forestier à la recherche de la Buxbaumie verte
 - Espèce commune en Belledonne, pas d'enjeu



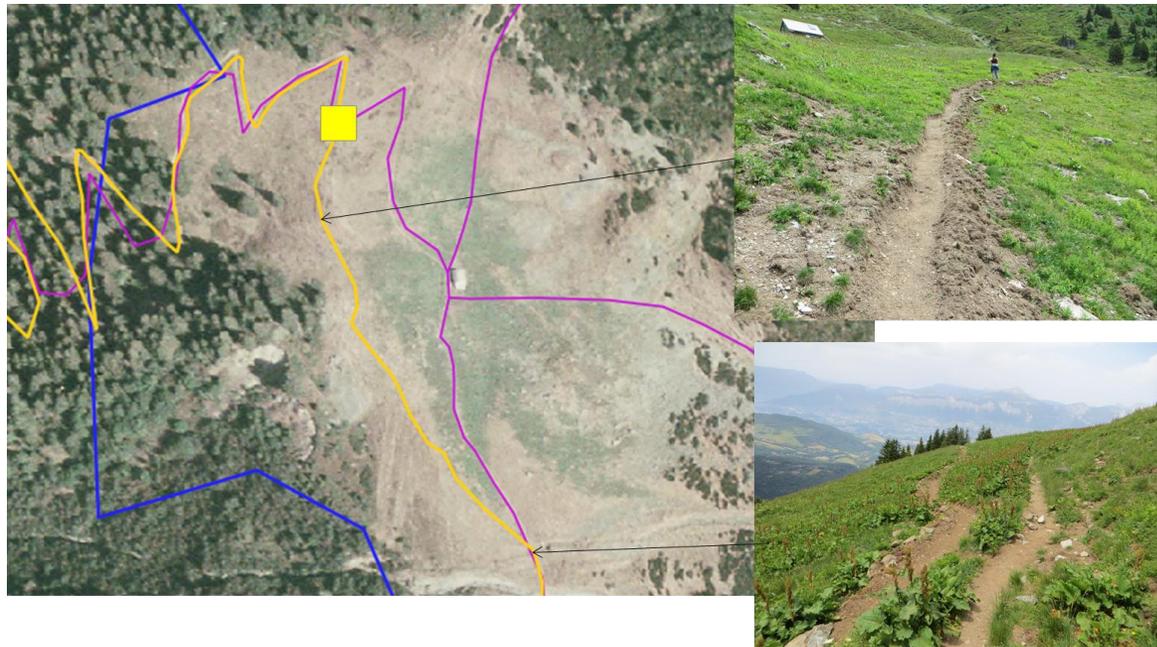
Actions non réalisées / terminées

- **BELL_15** : Gestion des boisements en cohérence avec les codes de bonnes pratiques préconisées dans le « Guide des sylvicultures de montagne-Alpes du Nord Françaises »
→ Mis en place
- BELL_16 : Constitution d'îlots de vieillissement et de sénescence
→ En attente de disponibilité des financements
- BELL_19 : Réunion annuelle inter-acteurs du site (aménageurs, chasseurs, pêcheurs, alpagistes, élus...)
→ Pas de besoin identifié en dehors du COPIL
- BELL_20 : Présence de l'animatrice aux AG des assos (ACCA, AAPPMA et autres)
→ Partage des infos via d'autres canaux
- **BELL_26** : Réalisation de posters d'information sur le site Natura 2000
- BELL_32 : Mise en place d'un GT pour mutualiser les moyens pour la mise en place d'une veille sur sites (Arselle, Achard)
→ Pas de nécessité de rajouter un GT au fonctionnement actuel

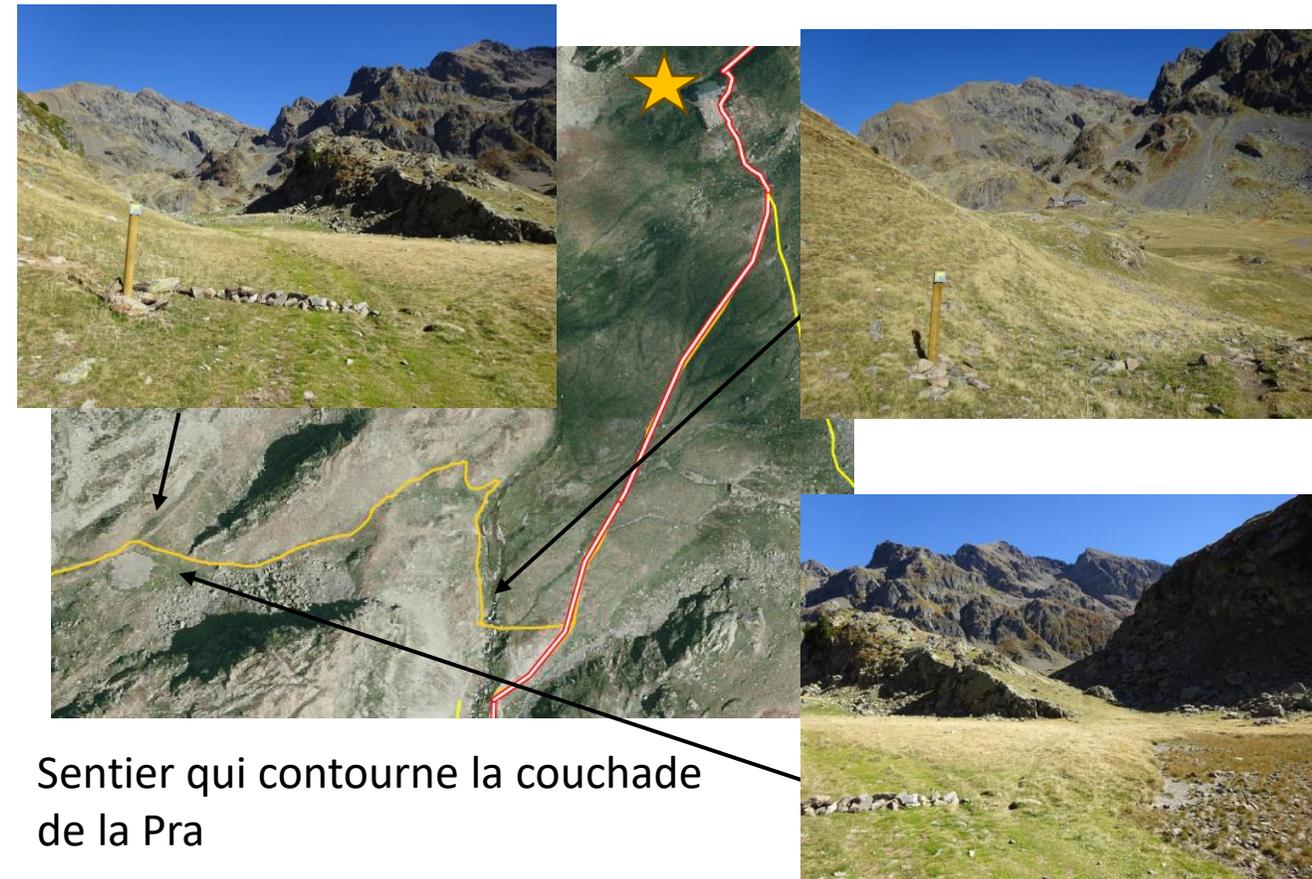


Actions reconduites/en cours en 2023

- **BELL_02** : Contournement des zones sensibles par détournement des sentiers sur d'autres secteurs
- **BELL_30** : Adaptations ponctuelles de certaines portions de sentier au PDIPR



Sentier en dessous de la cabane du Colon



Sentier qui contourne la couchade de la Pra

Actions reconduites/en cours en 2023

- **BELL_03** : Mise en défens des zones humides les plus sensibles



Tourbière en aval du lac Achard



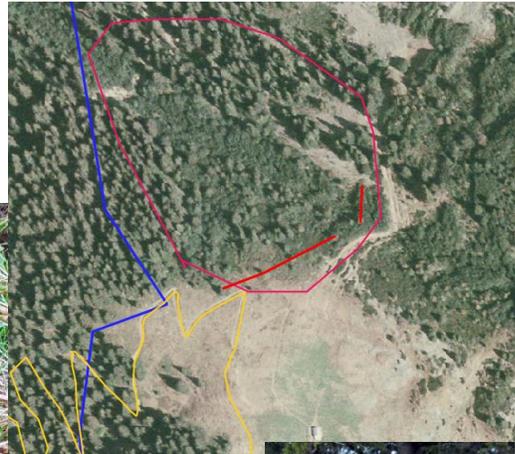
Tourbière de l'Arselle

Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_09 : Diagnostic des habitats d'hivernage et de reproduction du Tétrás lyre sur le site

17 mai : recherche de crottiers hiver 22/23

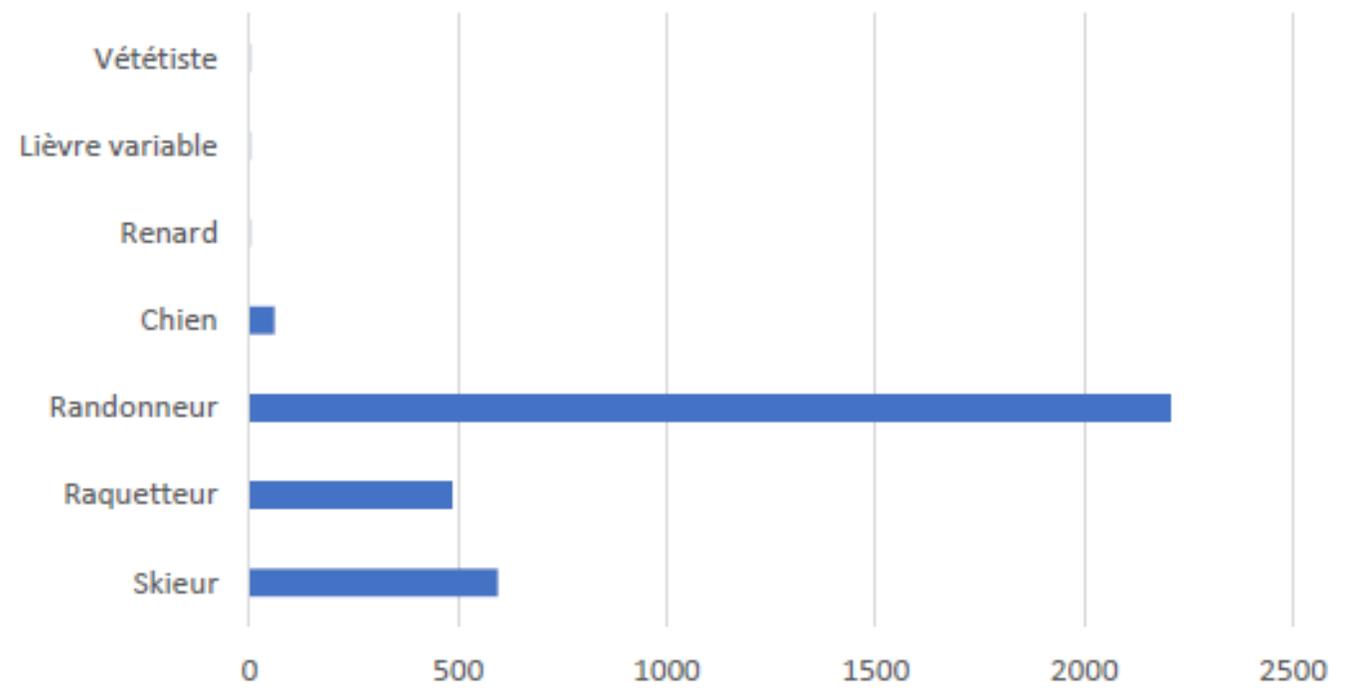
15 novembre : pose de la corde et des fanions GC



Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_09 : Diagnostic des habitats d'hivernage et de reproduction du Tétrás lyre sur le site
Délimitation des ZDT à Chamrousse

Données collectées par le piège photo du 4/12/22 au 21/01/23



Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_10 : Etude du potentiel biogène et du fonctionnement des lacs empoisonnés et non inventoriés à ce jour

Rappel : Etude réalisée en 2022 sur les lacs et ZH de la Pra (Claret, David, Longet, Merlat) par l'OFB, la FDPPMA38 et de CEN

→ Concertation en cours avec AAPPMA pour mettre en œuvre les préconisations de gestion (réunions 02/02 et 01/06)

→ Mesures complémentaires sur le Claret par l'OFB : potentiel de reproduction de la Truite fario (25 septembre)



Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_10 : Etude du potentiel biogène et du fonctionnement des lacs empoisonnés et non inventoriés à ce jour

→ Fiche Action Contrat Vert et Bleu Belledonne portée par le CEN

ETUDES

Etude des pressions et des enjeux sur 5 lacs de Belledonne

- Infos sur l'action :

Suite de l'étude 2021 (OFB, Fédération de pêche Isère & CEN Isère)

Etudes des pressions (tourisme, randonnée, bivouac, pastoralisme, pêche...) et des enjeux (amphibiens, odonates, planctons, habitats (dont herbiers lacustres)) SUR 5 lacs (David, Merlat, Claret, Longet, Bernard – REVEL)

- Budget : 47 500 € (Région / AERMC)

Nouvelle action à valider en COPIL

- Objectifs

Amélioration des connaissances...

... Vers un plan d'actions et de gestion concerté

PROGRAMMATION 24-25

Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

Avec la participation

Revel Belledonne



Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_11 : Mise en place d'un protocole de suivi des impacts de l'activité touristiques et du pastoralisme sur les habitats d'éboulis
Réunion le 27/02



Pas de terrain cette année, analyse des données de 2022 et **rédaction d'une synthèse**



Actions reconduites/en cours en 2023

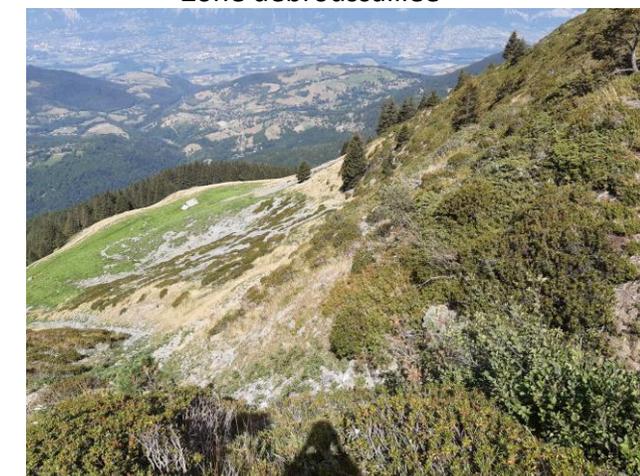
BELL_12 : Évaluation des mesures de gestion mises en place

→ Suivi de l'efficacité du pâturage au Grand Colon (AMI OFB – PatriNat)

Protocoles		Année des suivis				
		N	N+1	N+2	N+3	N+4
Socle	S1 – Description de la parcelle					
	S2 – Questionnaire des pratiques de gestion					
	S3 – Photographies					
	S4 – Etat de conservation					
	S5 – Cartographie des habitats et relevés phytosociologiques					
	S6 – Cartographie d'embroussaillement					
	S7 – Profondeur de sol					
Boîte à outils	BAO1 – Flore et physionomie de la végétation					
	BAO2 – Rhopalocères et Zygènes					
	BAO3 – Orthoptères					



Témoin non débroussaillé



Zone débroussaillée

Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_14 : Mise en place de plan de gestion éco-pastorale

- Accompagnement des nouveaux plan de gestion eco-pastorale alpages de la Pra et des Gaboureux (PRA3)
- Réunions avant et après estives la Pra et les Gaboureux
- Poste de médiation pastorale (01/07 – 30/09)



Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_15 : Accompagnement des pratiques sylvicoles

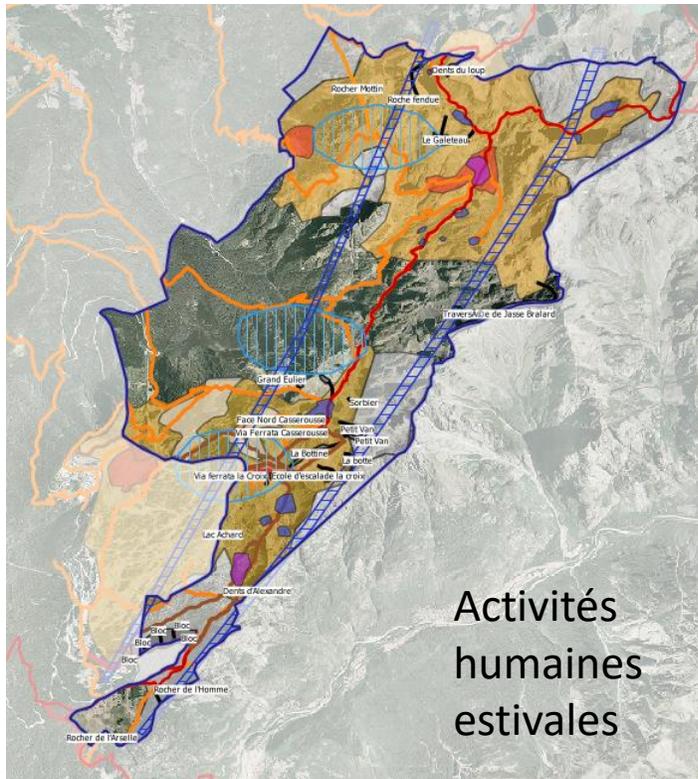
→ Réunion avec ONF (23/10)



Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_18 : Maintien des zones de quiétude et de refuge pour la faune et les milieux naturels

- Bibliographie sur les zones de quiétude
- Réflexion pour un partenariat avec BiodivSport



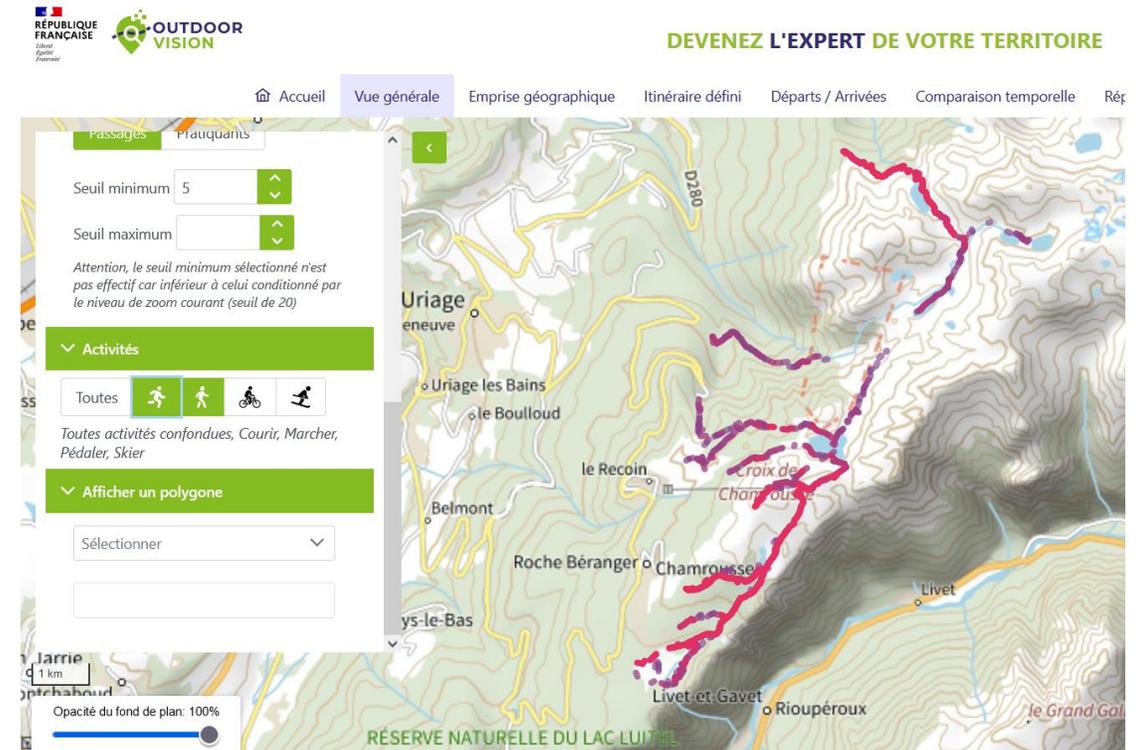
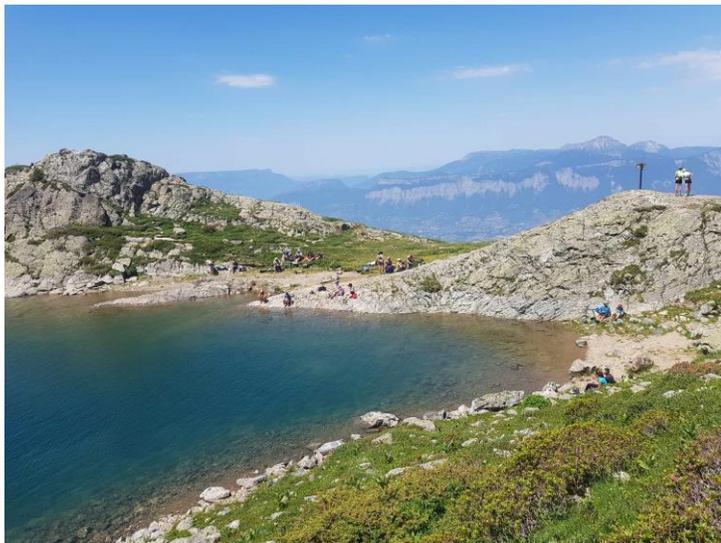
Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_22 : Élaboration d'un plan de gestion concerté de la fréquentation

BELL_23 : Mise en œuvre du plan de gestion concerté de la fréquentation

→ Suivi actualité et formation OutdoorVision

→ Concertation autour fréquentation lac du Crozet (Revel et La Combe de Lancey)

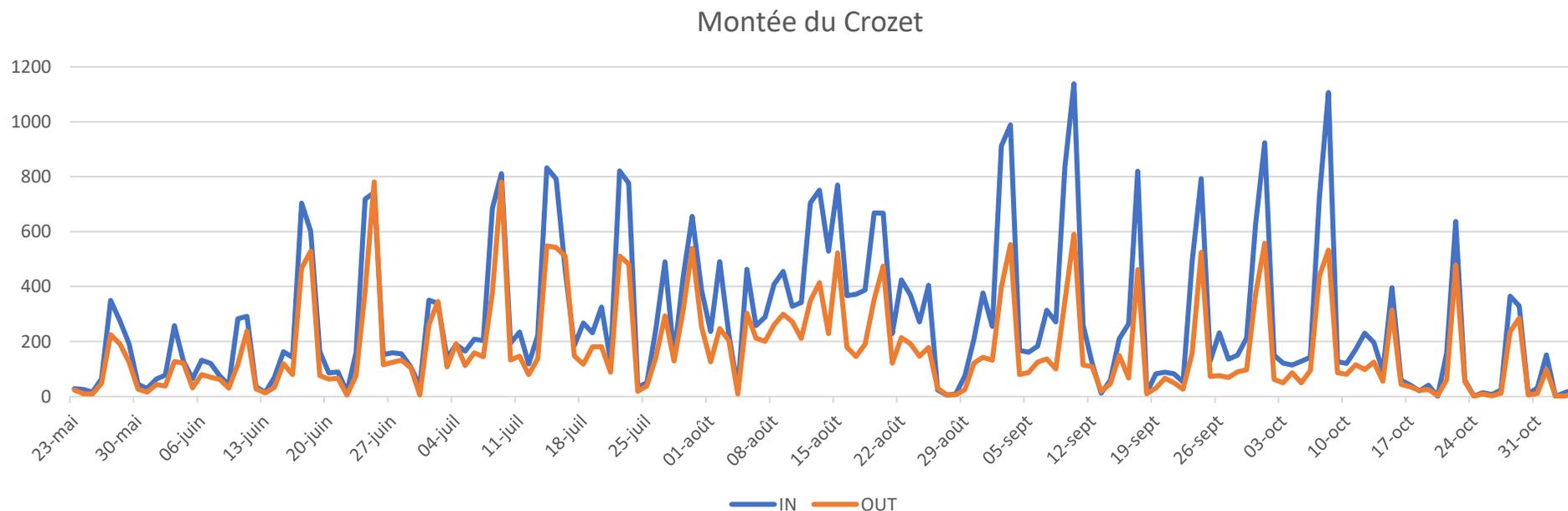


Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_24 : Mise en place d'éco-compteurs sur les secteurs les plus fréquentés pour quantifier la fréquentation du site
→ **Montée du Crozet**

Période 23 mai 2023 → 5 novembre 2023

Total AR	Total IN	Total OUT
74 517	45 957	28 560

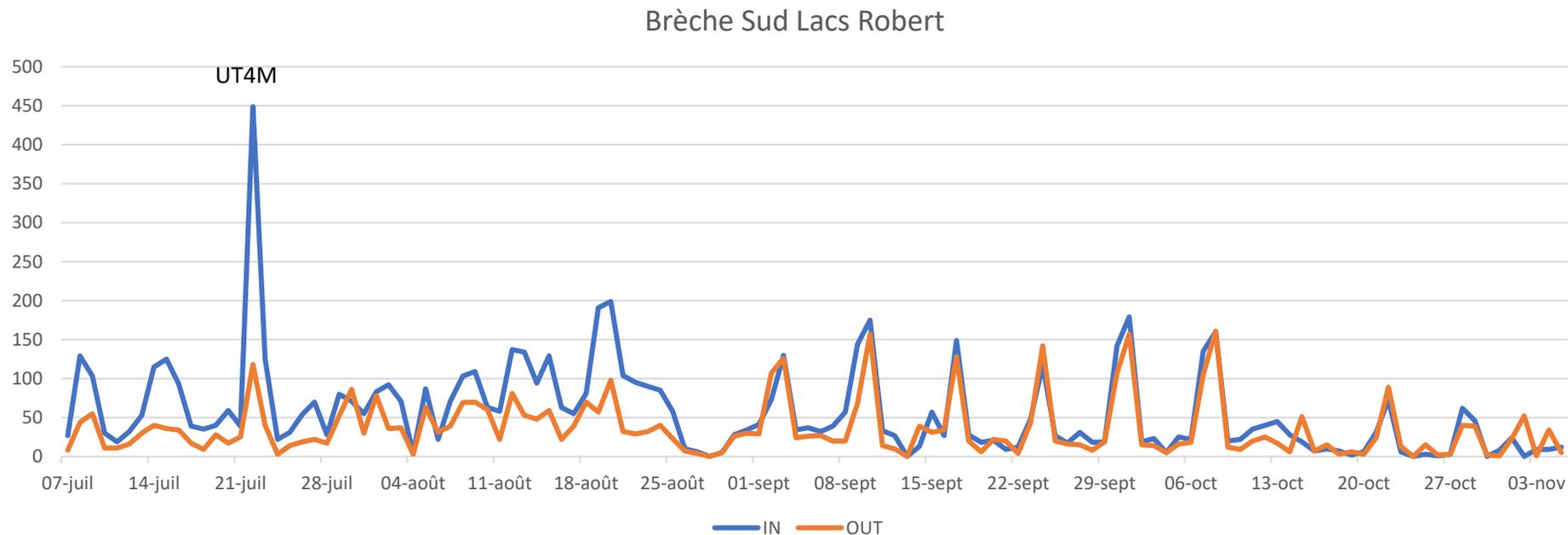


Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_24 : Mise en place d'éco-compteurs sur les secteurs les plus fréquentés pour quantifier la fréquentation du site
→ Brèche Sud Lacs Robert

Période 7 juillet 2023 → 5 novembre 2023

Total AR	Total IN	Total OUT
11 310	6 955	4 355



Actions reconduites/en cours en 2023

- BELL_25** : Création d'un comité de suivi « Randonnée » sur le site
- 28 mars – Présence des acteurs des APN
- Rédaction et envoi d'une fiche avec les infos pples sur le site

Département de l'Isère
 La Combe de Lancey
 Refuge du Pré du Mollard
 FFCAM
 Refuge de la Pra et CAF
 Gélinotte de Freydières
 FFRandonnée
 Echappée Belle
 UT4M
 CCLG
 Espace Belledonne
 Saint Martin d'Uriage
 Bureau des guides de Chamrousse
 Revel

Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_28 : Réalisation de supports de communication in-situ sur les secteurs les plus sensibles

→ Panneaux autour des lacs : prise en charge par le Département de l'Isère

→ Panneaux entrée site N2000 : incluent dans les subventions Natura 2000 2024



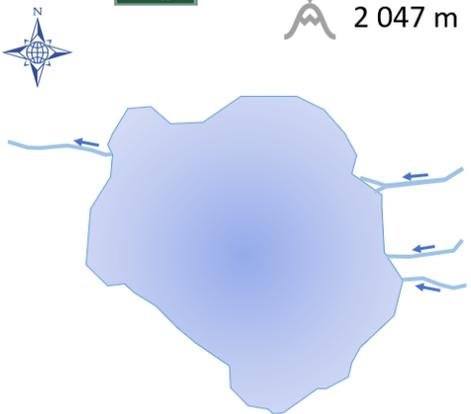

Lac Claret



 2 047 m

 1,2 ha

 5,5 m max



 **BIVOUAC INTERDIT** sur une zone de 50 m autour du lac afin de préserver les zones humides fragiles qui abritent une faune et flore remarquable et parfois protégée.
Arrêté Municipal n°53-2020 de la commune de Revel

 **BAIGNADE DECONSEILLÉE** afin de préserver cet écosystème sensible des pollutions humaines

 **PÊCHE AUTORISÉE** avec une carte de pêche
<https://www.peche-isere.com>



La **GRENOUILLE ROUSSE** vit « à la dure » dans ce lac d'altitude. Cet anoure (amphibien sans queue) pond dans les herbiers du lac de mars à mai. Les têtards vivent 2 à 3 mois dans l'eau avant la transformation en grenouille. L'hiver est ensuite passé sous la glace avec un rythme ralenti et une respiration par la peau.

Vous entrez dans le site



NATURA 2000

Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne : de Chamrousse au Grand Colon
I11 – FR8201733



-  Présence de milieux naturels, de faune et de flore remarquables et protégés
-  Actions de préservation pour maintenir leur bon état de conservation
-  Respectons cette nature fragile, ne laissons aucune trace de notre passage

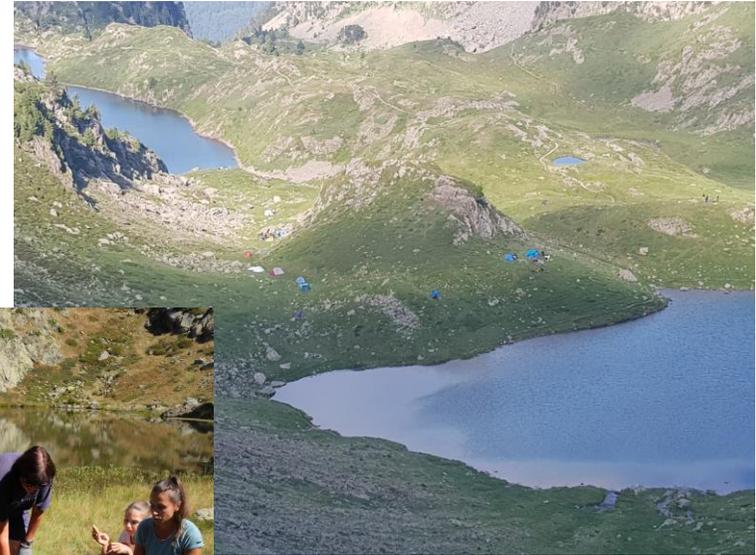
Retrouvez toutes les informations sur le site internet



Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_29 : Présence hebdomadaire de l'animateur·rice sur site et au refuge pendant les 2 mois d'été

- 100 h entre juin et septembre – 1 stagiaire juin et juillet – Garde vert ENS
- 2 journées organisées de nettoyage des places de feu (08/07 et 09/09)
- 1 journée de sensibilisation des membres de la MRAE
- 2 nuitées au refuge (14 juillet et 25 août)
- 1 réunion bilan le 05/10/23



Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_37 : Animation du site Natura 2000 et coordination de la mise en œuvre des actions

→ Traitement des mails, administratif (contact Région)

Nouvelles actions

→ Encadrement stagiaire

→ Organisation journée des animateurs Natura 2000 de l'Isère – 13/06/23



Actions reconduites/en cours en 2023

BELL_38 : Appui technique aux porteurs de projet

→ Trails : UT4M, Echappée Belle, Trail de Chamrousse, Trail d'Uriage

→ Passage à gué ruisseau du Doménon



Nouvelles actions 2023

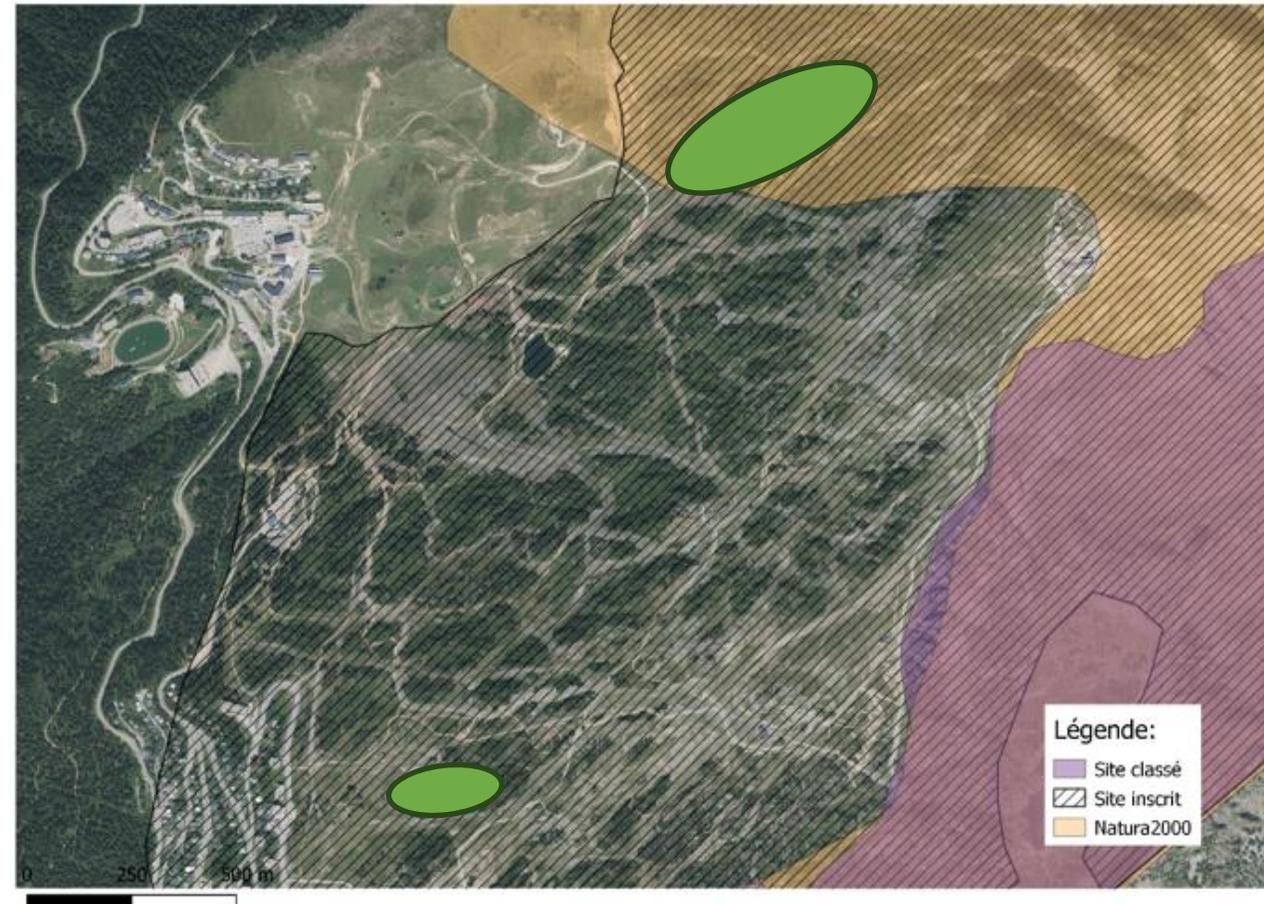
- **BELL_05** : Réouverture de milieux permettant le maintien/retour des habitats



Objectifs du projet : valoriser la surface herbacée pour l'amélioration du pâturage, recréer et maintenir des mosaïques d'habitats favorable à la reproduction du Tétrás lyre, continuer l'entretien naturel du domaine skiable en place depuis une vingtaine d'année.

Déposé au PPT (COPIL 19/12/23)

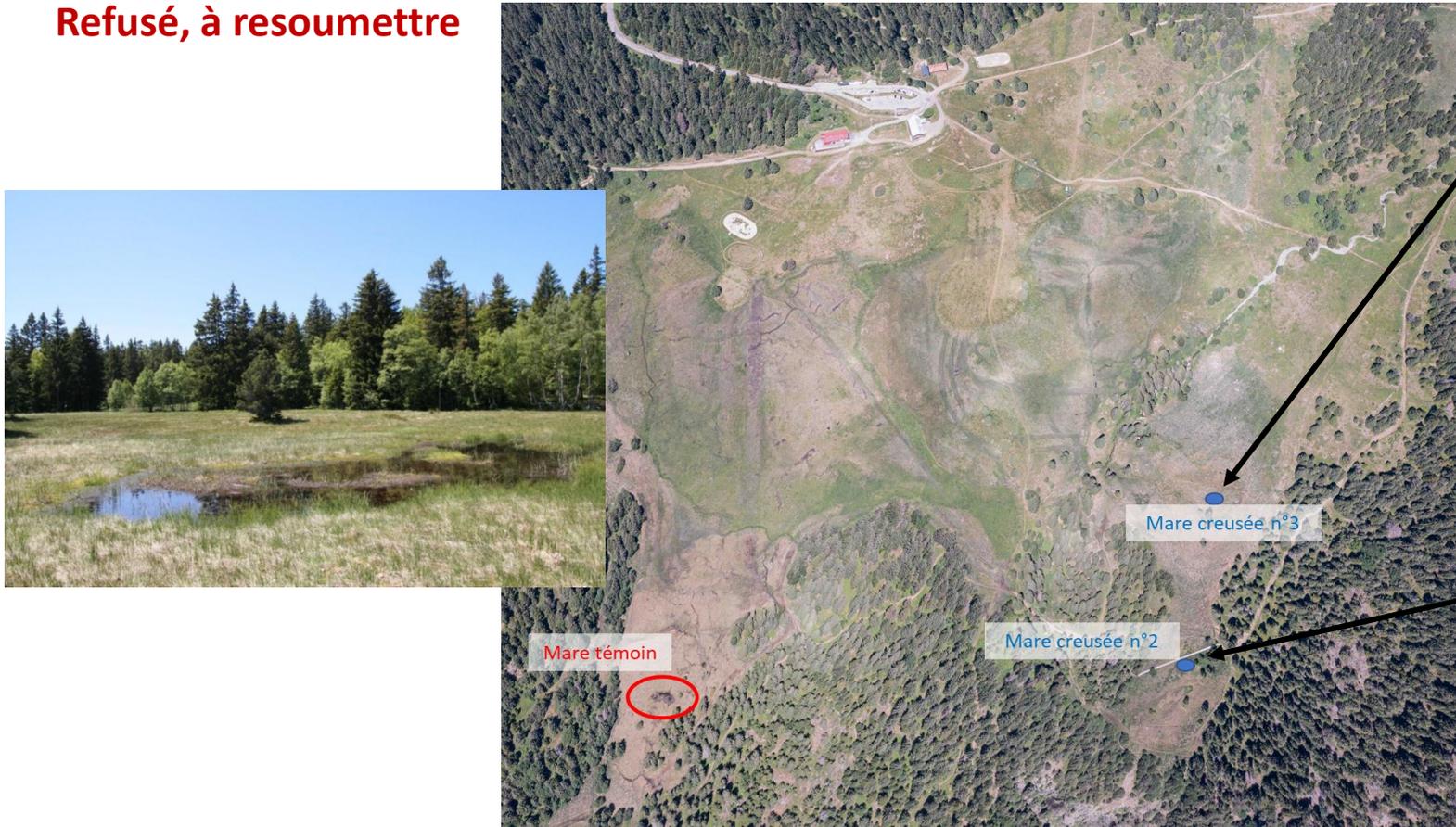
Concertation FDCI, ACCA Chamrousse, Domaine skiable, Natura 2000



Nouvelles actions 2023

BELL_12 : Évaluation des mesures de gestion mises en place
Montage dossier AMI pour suivi mares Arselle (projet de création en cours)

Refusé, à resoumettre



Nouvelles actions 2023

BELL_12 : Évaluation des mesures de gestion mises en place

→ **Site pilote pour évaluation méthode d'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion (PatriNat)**

Terrain + Réunions + Atelier + Restitution pour 3 milieux

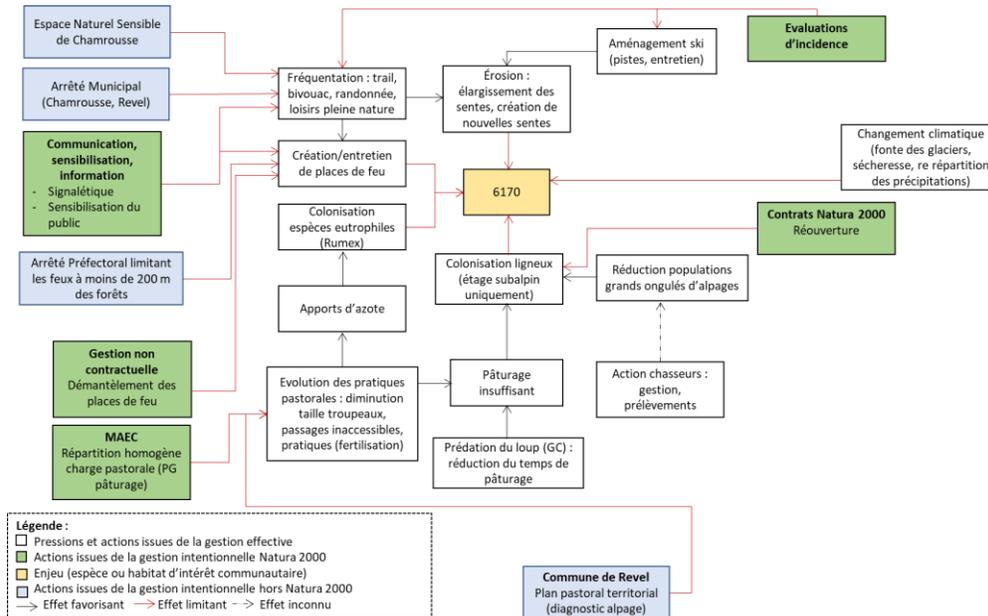
ÉTAPES

Phase 1 : Cadrage de l'évaluation

Phase 2 : Diagnostic du site

Phase 3 : Diagnostic de la gestion Natura 2000

Phase 4 : Effet de cette gestion Natura 2000 sur le site



Mesures de gestion	Enjeu	6170	Colonisation des ligneux	Colonisation d'espèces eutrophiles	Création et entretien des places de feu	Changement climatique	Erosion des sentes existantes, création de nouvelles sentes
Gestion contractuelle NZK		Réouverture Effet indirect : favorise les MAEC		Effet indirect : favorise les MAEC			
MAEC		Mise en place d'un plan de gestion : répartition homogène de la pression de pâturage et réglementation Effet indirect sur l'animation du réseau : identification de l'animatrice		Mise en place d'un plan de gestion : répartition homogène de la pression de pâturage et réglementation Effet indirect sur l'animation du réseau : identification de l'animatrice			
Gestion non contractuelle					Démantèlement des places de feu		
Connaissances scientifiques		Effet indirect en participant aux contrats (identification des parcelles)					
Communication		Effet indirect en participant aux contrats (porte le dispositif à connaissance des propriétaires)					Signalisation, sensibilisation du public
EIN							Réglementation des manifestations (événements sportifs, infrastructures)

Critère	Indicateur	Type d'évaluation	Méthodologie d'analyse	Croisement avec un suivi de gestion
Création et entretien des places de feu	Nombre de places de feu actives / créées	In itinere	Photo annuelles aux endroits connus de bivouac	Gestion non contractuelle de démantèlement des places de feu
Création de nouvelles sentes	Surface de sente créées	Ex post/in itinere	Utilisation du suivi de l'ENS pour évaluer la surface de nouvelles sentes créées	Mise en défend de zones susceptibles de créer une nouvelle sente, sensibilisation du public
Colonisation des ligneux	Surface embroussaillée	Ex post/in itinere	Photo-interprétation	Surfaces sous MAEC, contrats Natura 2000

Nouvelles actions 2023

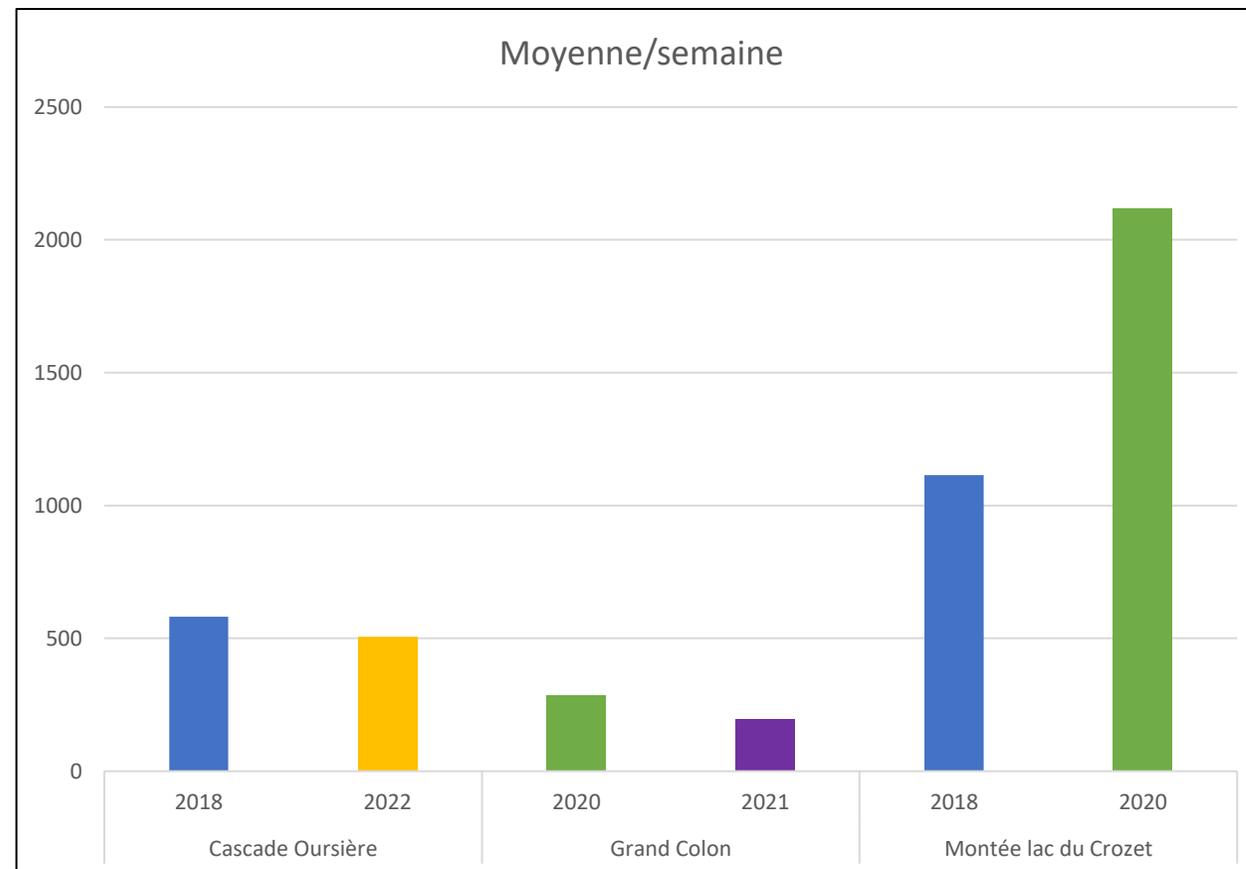
- **BELL_21** : Réunion annuelle d'information des acteurs intervenant auprès du public sur le site, été et hiver
 - **BELL_31** : Veille au respect des itinéraires balisés
- Journée avec les bénévoles de la FFRando – 19/06/23 – Sensibilisation aux enjeux biodiversité lors du balisage



Nouvelles actions 2023

BELL_24 : 1^{ère} synthèse des données de fréquentation depuis le début des éco-compteurs (stagiaire)

Nom du lieu	Cascade de l'Oursière	Grand Colon	Lac du Crozet	Lac Achard
Année(s) de suivi	2018, 2022	2020, 2021	2018, 2020	2019
Période(s)	08/06/18 au 06/09/18 et 02/06/22 au 19/10/22	13/05/20 au 10/10/20 et 23/08/21 au 26/10/21	07/06/18 au 23/09/18 et 18/05/20 au 13/07/20	14/06/19 au 03/12/19
Nombre de suivis périodique	2	2	2	1
Nombre total de jours de suivi	90+140 230	146+65 211	108+56 164	173



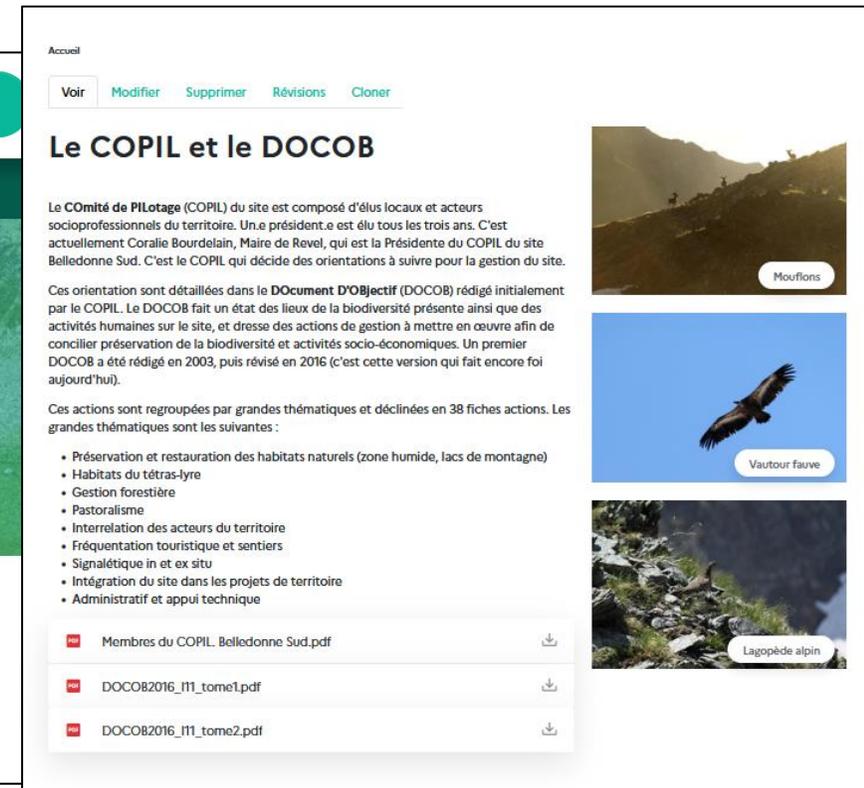
Nouvelles actions 2023

- **BELL_26** : Réalisation de posters d'information sur le site Natura 2000
→ Mise à jour du site internet intégré dans cette action

<https://belledonne.n2000.fr/>



The screenshot shows the homepage of the Natura 2000 Belledonne website. At the top, there is a search bar with the text "Rechercher" and a magnifying glass icon. To the right of the search bar is a user profile icon and the text "natura2000.belledonne". Below the search bar is a navigation menu with the following items: "Le réseau Natura 2000", "Le site Belledonne Sud", "Les actions de préservation", "Comment agir?", and "Nous contacter". The main content area features a large background image of a mountain landscape. A white text box on the left side of the image contains the text: "Partez à la découverte des trésors du site et des actions mises en œuvre pour les protéger !". Below the image, there is a large heading: "Bienvenue sur le site Natura 2000 de Belledonne Sud". Underneath the heading, there is a paragraph of text: "Le site Natura 2000 'Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne : de Chamrousse au Grand Colon' est un site montagneux qui regorge d'une faune et flore aussi remarquables que fragiles. Une animatrice Natura 2000 est en charge de la préservation de ces milieux naturels et de la conciliation avec les usages professionnels et de loisirs sur le site."



The screenshot shows the "Le COPIL et le DOCOB" page on the website. The page has a header with the text "Accueil" and a navigation menu with the following items: "Voir", "Modifier", "Supprimer", "Révisions", and "Cloner". The main content area features a large heading: "Le COPIL et le DOCOB". Below the heading, there is a paragraph of text: "Le **COmité de PIlotage (COFIL)** du site est composé d'élus locaux et acteurs socioprofessionnels du territoire. Un.e président.e est élu tous les trois ans. C'est actuellement Coralie Bourdelain, Maire de Revel, qui est la Présidente du COFIL du site Belledonne Sud. C'est le COFIL qui décide des orientations à suivre pour la gestion du site." Below this paragraph, there is another paragraph of text: "Ces orientations sont détaillées dans le **Document D'Objectif (DOCOB)** rédigé initialement par le COFIL. Le DOCOB fait un état des lieux de la biodiversité présente ainsi que des activités humaines sur le site, et dresse des actions de gestion à mettre en œuvre afin de concilier préservation de la biodiversité et activités socio-économiques. Un premier DOCOB a été rédigé en 2003, puis révisé en 2016 (c'est cette version qui fait encore foi aujourd'hui)." Below this paragraph, there is another paragraph of text: "Ces actions sont regroupées par grandes thématiques et déclinées en 38 fiches actions. Les grandes thématiques sont les suivantes :". Below this paragraph, there is a list of actions:

- Préservation et restauration des habitats naturels (zone humide, lacs de montagne)
- Habitats du tétras-lyre
- Gestion forestière
- Pastoralisme
- Interrelation des acteurs du territoire
- Fréquentation touristique et sentiers
- Signalétique in et ex situ
- Intégration du site dans les projets de territoire
- Administratif et appui technique

Below the list of actions, there is a table with three rows:

	Membres du COPIL_Belledonne Sud.pdf	
	DOCOB2016_I11_tome1.pdf	
	DOCOB2016_I11_tome2.pdf	

On the right side of the page, there are three small images with captions:

-  Mouflons
-  Vautour fauve
-  Lagopède alpin

SITE NATURA 2000 I11

Cembraie, lacs, pelouses et tourbières de Belledonne :
de Chamrousse au Grand Colon



PREFET
DE LA REGION
AUVERGNE-
RHONE-ALPES

Nouvelles actions 2023

- BELL_27 : Réalisation de fiches Espèces d'Intérêt Communautaire (stagiaire)

Le Minioptère de Schreibers
(*Miniopterus schreibersii*)

Description : Pelage dorsal long et gris brun, légèrement plus clair sur le ventre. Oreilles courtes et triangulaires dépassant à peine du pelage. Museau court et front bombé.

Envergure : 30,5 à 34,2cm

Poids : 9 à 18g

L'écologie du Minioptère de Schreibers

Aire de répartition et habitat	Cette chauve souris a une distribution qui s'étend du Portugal au Japon. En France, l'espèce est répandue dans la moitié sud du pays avec de grandes disparités en terme de densité. Il s'agit d'une espèce cavernicole étroitement liée au région karstique qui, été comme hiver, gîte dans des grottes naturelles, des caves, des mines ou encore des tunnels. Lorsqu'il chasse, le Minioptère de Schreibers a besoin d'une variété d'habitats : Lisières de bois et forêts, milieux ouverts et zones urbaines éclairées.
Régime alimentaire	Se nourrit essentiellement de lépidoptères nocturnes et occasionnellement de petits coléoptères, diptères, et hyménoptères.
Comportement	Cette espèce se met en chasse 30 minutes après le coucher du soleil et effectue un retour au gîte entre 2 heures et 30 minutes avant le lever du soleil. Elle hiberne de décembre à février dans des gîtes avec des essaims pouvant dépasser 2000 individus au m2. En juin, au moment de la mise bas, les femelles forment des colonies de milliers d'individus.
Pressions et menaces	C'est une espèce très sensible au dérangement. Toute fréquentation humaine dans l'un de ses gîtes représente une grande menace pour toute la colonie. L'utilisation des pesticides a un impact important du fait du régime alimentaire très spécialisé de l'espèce. La disparition de ses habitats provoquée par la fermeture des mines et des cavités souterraines et la destruction de ses territoires de chasse.

Les statuts d'évaluation et de protection du Minioptère de Schreibers

- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe I et II
- Directive Habitat-Faune-Flore : Annexe II et IV
- Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire Français
- Liste rouge des chauves-souris de la région Auvergne Rhône Alpes : en danger

Le Minioptère de Schreibers dans la zone Natura 2000 de Belledonne

Le Vautour fauve
(*Gyps Fulvus*)

Description : Rapace de grande taille, avec une tête claire et de longues ailes très larges. Le dessus du corps est brun gris jaunâtre et le dessous est brun roussâtre à jaunâtre.

Longueur : 95-105cm

Envergure : 240-280 cm

Poids : 8 à 11 kg

L'écologie du Vautour fauve

Aire de répartition et habitat	Le Vautour fauve est une espèce répandue en Eurasie et en Afrique. En France, il est présent dans une partie des Pyrénées, dans les grandes Causses, les Baronnies, le Diois et le Verdon.
Régime alimentaire	Il fréquente des paysages ouverts avec des falaises et des dénivelés importants qui favorisent la formation d'ascendances thermiques. C'est une espèce nécrophage, il se nourrit de carcasses d'ongulés domestiques ou sauvages.
Comportement	Le Vautour fauve est une espèce grégaire. Il vit en colonie de plusieurs dizaines ou centaines d'individus. Les adultes sont sédentaires, alors que les jeunes entameront une migration à partir de l'automne vers l'Afrique et le sud de l'Espagne. Le dérangement induit par les activités de plein air (escalade, via ferrata) et le survol des sites de nidifications par les parapentes, deltaplanes...
Pressions et menaces	La destruction directe et les actes de malveillance. L'abandon du pastoralisme.

Les statuts d'évaluation et de protection du Vautour fauve

- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Directive Oiseaux : Annexe I
- Application de la convention CITES au niveau européen : Annexe A
- Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.
- Espèce déterminante ZNIEFF en Auvergne Rhône Alpe

Le Vautour fauve dans la zone Natura 2000 de Belledonne

Le Tétrás Lyre
(*Lyrurus tetrix*)

Description : Le mâle est noir, avec des taches blanches sur les ailes et deux sourcils rouges vifs. La femelle est de couleur gris-brun avec de légères rayures rousses.

Poids : 1,3 kg pour le mâle et 950g pour la femelle

Longévité : une dizaine d'année

L'écologie du Tétrás Lyre

Aire de répartition et habitat	Le Tétrás Lyre est une espèce répandue sur tout le nord de l'Eurasie, de la Grande Bretagne jusqu'en Sibérie. En France, il n'est plus que présent dans les Alpes, de la Haute Savoie aux Préalpes du sud. Le Tétrás Lyre affectionne les lisières de forêts alternées avec des pelouses, landes ou encore des zones de bosquets.
Régime alimentaire	Le régime alimentaire des poussins est constitué d'insectes. Les adultes consomment essentiellement des végétaux : fleurs, graines, bourgeons, et beaucoup de baies en automne (airelles, myrtilles, genévriers...)
Comportement	Au printemps les mâles se regroupent dans des clairières appelées les arènes où ils se livrent à des combats avec d'autres mâles. C'est également l'occasion pour eux de parader devant les femelles. Dès les mois de juin la femelle pond ses oeufs dans un nid à terre caché dans un buisson, une souche d'arbre ou une prairie touffue. En hiver, l'activité du Tétrás Lyre est très réduite, il se nourrit le matin et le soir et il passe la plus grande partie de la journée dans un tunnel creusé sous la neige pour éviter les déperditions de chaleur et pour se protéger des prédateurs.
Pressions et menaces	La dégradation des milieux liés à la déprise pastorale qui conduit à la fermeture des habitats. Le développement des infrastructures touristiques. Le dérangement hivernale lié à des activités de hors piste.

Les statuts d'évaluation et de protection du Tétrás Lyre

- Convention de Berne : Annexe III
- Directive Oiseaux : Annexe I et II
- Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine : Quasi menacée
- Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national Article 3
- Espèce déterminante des ZNIEFF en Auvergne Rhône Alpes

Le Tétrás Lyre dans la zone Natura 2000 de Belledonne

Le Loup gris
(*Canis lupus*)

Description : Pelage beige-gris avec liseré noir sur les pattes antérieures

Longueur : 110 à 150 cm dont 30 à 50 cm de queue

Taille au garrot : 60 à 90 cm

Poids : 20 à 40 kg pour le mâle et de 18 à 30kg pour la femelle

L'écologie du Loup gris

Aire de répartition et habitat	Le Loup gris est présent dans tout l'hémisphère nord, de l'Arctique à la péninsule ibérique. Espèce ubiquiste présente dans de nombreux types d'habitats, sans préférence marquée : prairies, landes, fourrés, boisements, forêts ... En France, le domaine vital du Loup gris s'étend de 150 à 300 km2.
Régime alimentaire	Le loup adapte son régime en fonction des proies disponibles : cerfs, chamois, moutons, chevreuils, sangliers mais aussi lièvres, rongeurs ou oiseaux et il peut s'attaquer aux ovins domestiques.
Comportement	En France, le loup vit en meute de 2 à 8 individus avec une hiérarchie stricte. La meute est régie par un couple alpha qui dirige les activités vitales telles que la chasse, la reproduction, la défense du territoire, et les déplacements. Le couple dominant est suivi d'un mâle bêta et de subordonnés. Cette hiérarchie se renouvelle régulièrement.
Pressions et menaces	La fragmentation et la destruction de son habitat.

Les statuts d'évaluation et de protection du Loup gris

- Convention de Berne : Annexe II
- Application de la Convention de Washington : Annexe A et B
- Directive Habitat-Faune-Flore : Annexe IV et II
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire
- Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine : Vulnérable

Le loup dans la zone Natura 2000 de Belledonne

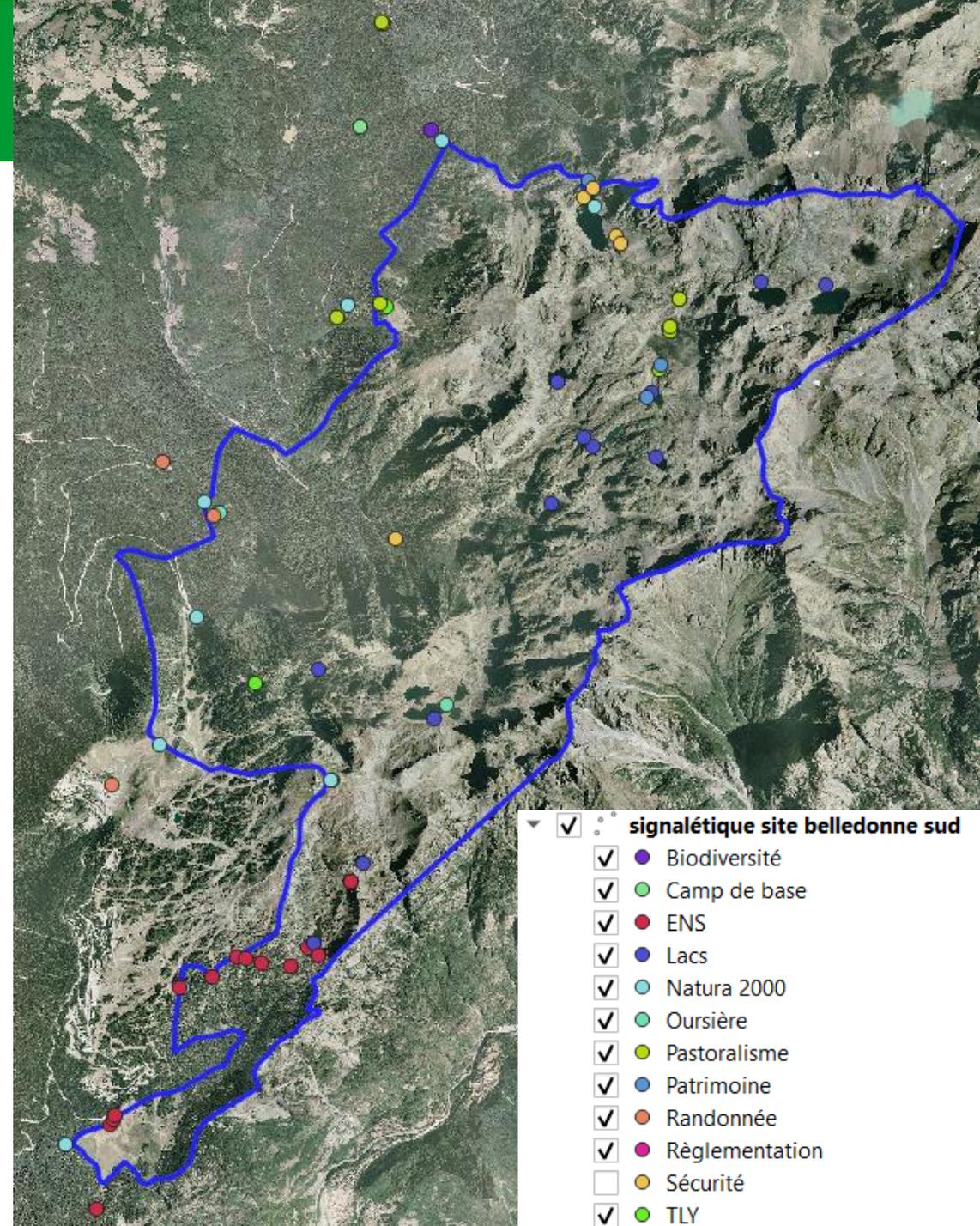
Nouvelles actions 2023

- **BELL_27** : Réalisation de supports de communication spécifiques à un milieu ou une espèce destinés aux lieux accueillant du public
- Pose panneaux été Tétrasyre sur le sentier du Grand Colon



Nouvelles actions 2023

- **BELL_28** : Recensement de la signalétique existante sur le site

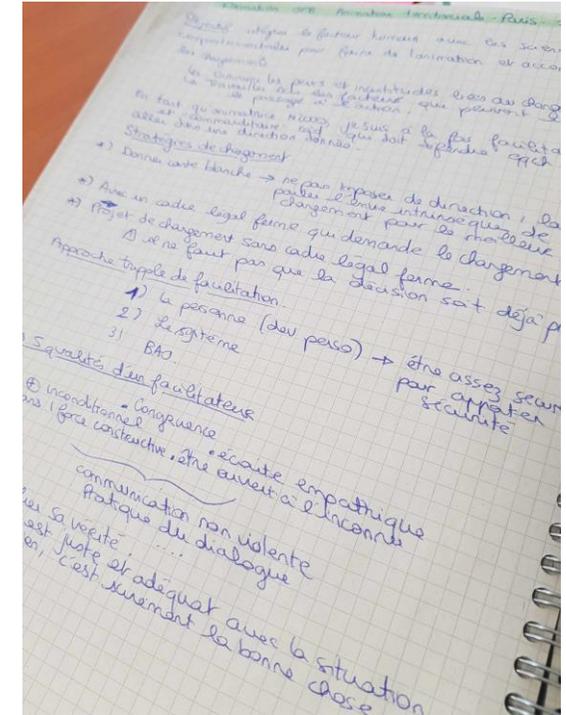


<input checked="" type="checkbox"/>	signalétique site belledonne sud
<input checked="" type="checkbox"/>	Biodiversité
<input checked="" type="checkbox"/>	Camp de base
<input checked="" type="checkbox"/>	ENS
<input checked="" type="checkbox"/>	Lacs
<input checked="" type="checkbox"/>	Natura 2000
<input checked="" type="checkbox"/>	Oursière
<input checked="" type="checkbox"/>	Pastoralisme
<input checked="" type="checkbox"/>	Patrimoine
<input checked="" type="checkbox"/>	Randonnée
<input checked="" type="checkbox"/>	Règlementation
<input type="checkbox"/>	Sécurité
<input checked="" type="checkbox"/>	TLY

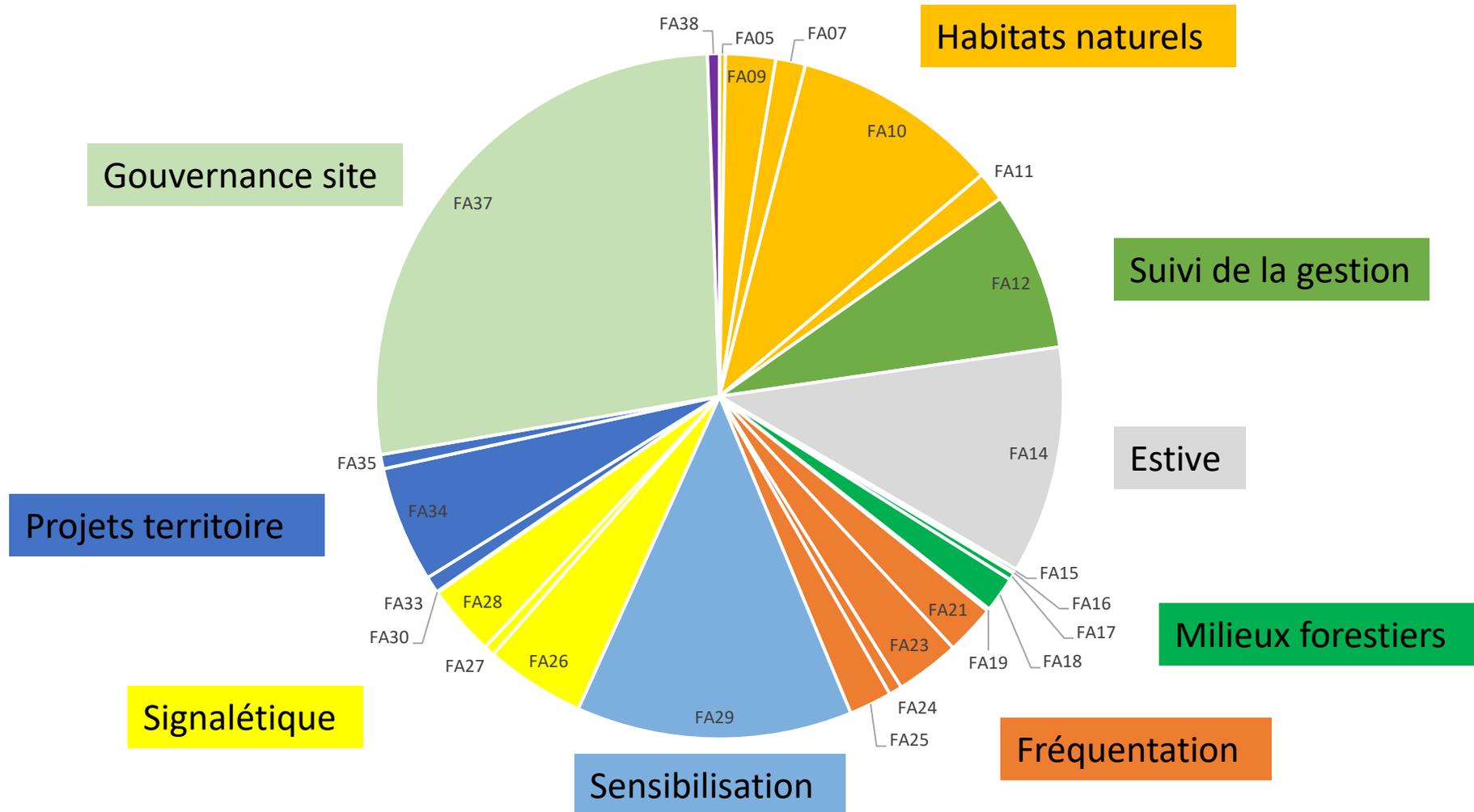
Nouvelles actions 2023

Animation territoriale : fondamentaux pour accompagner les changements

21 SEPTEMBRE • PARIS



Bilan du temps par action



SITE NATURA 2000 I11

Cembraie, lacs, pelouses et tourbières de Belledonne :
de Chamrousse au Grand Colon



Perspectives 2024

Demande subventions :
Animation 60% temps plein
Panneaux + poteaux entrée de site
Devis ONF contrats



BELL_02 et 03

→ Renouvellement de la mise en défens des ZH autour du lac Achard et des buttes à sphaignes

BELL_05

→ Suivi de la réouverture de milieux à Chamrousse (candidater à l'AMI ?)

BELL_07 et 10

→ Suivi de la mise en œuvre de la Fiche Action CVB sur les lacs de montagne avec le CEN
→ Concertation sur les actions de gestion à mener avec les AAPPMA

BELL_09

→ Dépose puis pose du cordage avec les fanions + recherche de crottiers

BELL_11

→ Finalisation et test du protocole

BELL_12

→ Suivi ZDT du tétras-lyre sur le Grand Colon (piège photo)
→ Suite des suivis sur le Grand Colon (pratiques gestion, photos, flore, lépidoptères, orthoptères)
→ Evaluation du site selon méthode PatriNat



BELL_14

→ Accompagnement des GP dans la mise en œuvre des MAEC, réunions d'estive, journées de terrain, médiation pastorale

BELL_16

→ Finalisation montage dossiers pour contrats forestiers îlots sénescents

BELL_18

→ Définition de zones de quiétude pour quelques espèces et intégration dans BiodivSport

BELL_22 et 23

→ Suivi de la fréquentation (Outdoorvision)

→ Veille sur la communication faite sur les sites internet pour les différentes pratiques

→ Identification, description et communication des enjeux de biodiversité sur les secteurs sensibles

BELL_24

→ Demande d'éco-compteurs au Département et pose soit dans un secteur à forte fréquentation (sur le GR par exemple)

BELL_25

→ Organisation du comité de randonnée (mars 2024)



BELL_27

→ Continuer les fiches Espèces d'Intérêt Communautaire

BELL_28

→ Finalisation et pose des panneaux « Lacs » et « Entrée de site »

BELL_29

→ Jours de présence entre juin et septembre de l'animatrice sur le site et au refuge de la Pra pour sensibilisation
→ Garde vert sur l'ENS de Chamrousse

BELL_33 et 34

→ Suivi du GR et des projets de territoire (PAEc, PPT, CVB...)

BELL_37

→ Idem 2023
→ Recrutement d'un stagiaire (durée < 8 semaines) sur analyse fréquentation et sensibilisation terrain

BELL_38

→ Appui aux porteurs de projets pour leurs études d'incidence

SITE NATURA 2000 I11

Cembraie, lacs, pelouses et tourbières de Belledonne :
de Chamrousse au Grand Colon



Merci pour votre attention



12 décembre 2023
Mairie de Revel